

sieur l'Orateur? Se trouvait-il dans cette Chambre un seul homme qui n'ait compris ce que mon très honorable ami tentait encore une fois de faire? Nous nous rappelons tous la nouvelle lancée par *La Presse* à la veille des élections; nous nous rappelons les dénominations de Taschereau et les appels aux passions et aux préjugés populaires dans le but de faire croire aux gens de Québec que j'avais l'intention de créer une marine. C'est cet homme qui a parlé d'unité nationale hier, pour ensuite discuter à la légère l'un des problèmes les plus épineux auxquels le peuple canadien ait à faire face relativement à la Russie. C'est cet homme qui prétend qu'il n'y a rien que nous ne soyons capables de faire; que nous sommes disposés à donner suite à nos appels au nom du patriotisme, de l'intérêt personnel et même de la religion. Cette déclaration vient du ministre qui, en 1927, adoptait un décret du conseil pour rompre nos relations avec la Russie et chasser son représentant de notre pays, parce que, disait-il, ses quinze caisses d'affiches et de publications ne lui avaient pas prouvé que les agissements de ce pays n'étaient pas à l'encontre de l'intérêt public. Puis quelques instants plus tard, dans son discours, il se tourne vers le peuple, dans la personne des membres de cette Assemblée, et dit: "L'homme ne vit pas uniquement des choses matérielles; il lui faut les choses de l'esprit". Ces paroles furent prononcées deux minutes après avoir parlé de l'avantage matériel de la Russie et du Canada. C'est ainsi que mon très honorable ami explique, dans sa propre personne et son propre discours, la signification réelle du mot "blague".

Comme je l'ai dit, je n'ai pas l'intention de discuter longuement les mesures que nous soumettons à la Chambre. Ces mesures seront nécessairement étudiées suivant le programme de la session et ce serait perte de temps de les discuter maintenant, car, comme je l'ai dit, on pourra le faire au moment où elles seront lues pour la deuxième fois, en comité et, au besoin, lors de leur troisième lecture; nous aurons donc l'occasion d'étudier tous les aspects de ces mesures. Conséquemment, je les passe sous silence, sauf pour dire que celles dont la Chambre sera saisie sont, de l'avis du Gouvernement, de nature à promouvoir les intérêts, le bien-être et la prospérité du peuple canadien. Nous conseillons aux membres de cette Chambre de les étudier et de les discuter, sûrs que nous sommes qu'envisagées de ce point de vue, et de ce point de vue seulement, elles recevront l'approbation générale et donneront les résultats que j'ai mentionnés.

Passons maintenant à une question qui a fait l'objet de la principale partie du discours

de l'honorable chef de l'opposition. Après tout, un discours de quatre heures et demie devrait suffire à compenser un silence de six mois. Si l'on songe à la somme énorme de labeur qu'il s'est imposé dans la préparation de l'analyse de tout ce qui s'est passé, de ce que nous réserve l'avenir,—qu'il scrute avec les yeux d'un prétendu voyant, d'un mauvais prophète,—on se demande ce qu'il a bien pu dire dans ce discours de quatre heures et demie. De quoi s'agissait-il? Il a déclaré que le discours du trône se divise en deux parties, le sermon et le diagnostic. Le sermon lui a permis des diatribes et des excès de langage d'un genre rarement entendu dans cette Chambre, tandis que le diagnostic lui a fourni l'occasion d'une opération chirurgicale qui, pour le moins, constitue un désastre pour ceux qui l'entourent.

Pourquoi les conditions actuelles existent-elles au Canada? Comprenez-vous que notre jeune pays, au milieu du fléchissement universel, aurait dû, avec une politique convenable, échapper à ces résultats? Ne croyez-vous pas que si ce pays avait songé à l'avenir, que si ses gouvernants avaient fait preuve de perspicacité, le peuple canadien aurait échappé à ce désastre? Ne savez-vous pas que nous ne sommes au pouvoir que depuis huit mois et qu'on ne saurait nous imputer la responsabilité des conditions actuelles, qu'il faut en rejeter la responsabilité sur les gouvernements qui nous ont précédés? Qu'aurait dit l'honorable chef de l'opposition si, huit mois après son arrivée au pouvoir en 1921, on l'avait tenu responsable des conditions qui existaient alors? Que fit-il en la circonstance? Que dit-il? Quelle fut son attitude? Il déclina toute responsabilité et déclara que ses prédécesseurs étaient responsables de la situation qui existait. Et maintenant il s'adresse au peuple canadien et dit que ce gouvernement constitué depuis sept ou huit mois, qui a dû se faire aux conditions qui existaient alors, est responsable et seul responsable de ces conditions. Croyez-vous qu'il se trouve dans le pays un seul homme sérieux et juste qui accepte cette opinion? Croyez-vous que les gens qui s'occupent de ces problèmes au Canada sans parti pris soient de cet avis?

Je voudrais poser à mon très honorable ami et à cette Chambre la question suivante: Dans quelle situation notre pays se serait-il trouvé si nous ne nous étions pas réunis en session l'automne dernier pour donner du travail à plus de deux cent mille personnes? Étudiez quelque peu, si vous le désirez, les statistiques industrielles. Dans l'espace de huit mois on ne peut pas construire et outiller des manufactures, mais on peut les mettre en train, et le nombre de celles qui ont été organisées dans notre pays au cours de ces huit mois